

L'examen d'évaluation (EE) du Conseil médical du Canada (CMC)

Répertoires des facultés de médecine approuvés par le CMC

Pour qu'un diplômé ou un étudiant international en médecine soit admissible à l'EECMC, l'université, la faculté de médecine ou le collège délivrant le diplôme ainsi que le diplôme de médecine obtenu et l'année d'obtention doivent être inscrits :

- dans l'**International Medical Education Directory (IMED)** de la Foundation for the Advancement of International Medical Education and Research (FAIMER), à l'adresse suivante : <http://imed.ecfmq.org/>

ou

- dans le **Répertoire mondial des écoles de médecine** de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (au moment de publier le présent document, le répertoire de l'OMS n'est pas accessible en ligne; veuillez consulter l'*IMED* (voir ci-dessus))

et être jugés acceptables par le directeur général du CMC.